District de l'Isère de Football

FORMATION CONTINUE des ARBITRES de DISTRICT

QUESTIONNAIRE n°3

JUIN 2017

Nicolas Brotons (CTDA38) - En Collaboration avec le Pôle ETDA – Formations & Stages Départementaux

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

STATISTIQUES – NOMBRE DE REPONSES & TAUX DE PARTICIPATION

124 réponses (sur 260 arbitres District) = 47,9% *(moins de 1 sur 2)* ↘

- *Seniors : 97 sur 185 = 52,43%* ↘
  - *Candidats L3 : 1 sur 4 25%* ↘
  - *Aspirants et Promotionnels Ligue : 2 sur 2 100 %*
  - *D1 : 11 sur 14 = 78,57%* ↘
  - *D2 : 14 sur 15 = 93,33%* ↗
  - *D3 : 34 sur 86 = 39,53%* ↘
  - *D3 U19 : 5 sur 8 = 62,5%*
  - *D4 Stagiaires : 17 sur 35 = 48,57%* ↗
  - *Assistants : 13 sur 21 = 61,9%* ↘
- *Jeunes : 24 sur 72 = 33,33%* ↗
  - *Candidats JAL : 2 sur 2 100 %*
  - *Aspirants et Promotionnels Ligue : 0 sur 1 0%*
  - *JAD : 12 sur 36 = 33,33%* ↗
  - *JAD Stagiaires : 7 sur 28 = 25%* ↗
  - *TJAD Stagiaires : 3 sur 5 = 60%* ↘
- *Futsal : 0 sur 3 = 0%*

Participation par rapport au questionnaire précédent :

↗ *En hausse*

↘ *En baisse*

Tendance globale de participation :

↘

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

STATISTIQUES – NOTES PAR CATEGORIES (MOYENNES & FOURCHETTES)

Résultats par rapport au questionnaire précédent :
↗ En hausse
↘ En baisse

Moyenne Globale : 10 (de 1 à 20) ↘

- *Seniors : 10,04 (de 1 à 20)* ↘
  - *Candidats L3 : 15 (15)* ↘
  - *Aspirants et Promotionnels Ligue : 12,5 (de 10 à 15)* ↘
  - *D1 : 9,82 (de 5 à 17)* ↘
  - *D2 : 12,21 (de 7 à 20)* ↘
  - *D3 : 9,31 (de 1 à 20)* ↘
  - *D3 U19 : 10,6 (de 5 à 20)* ↘
  - *D4 Stagiaires : 8,59 (de 1 à 17)* ↘
  - *Assistants : 10,77 (de 6 à 15)* ↘
- *Jeunes : 9,88 (de 2 à 20)* ↘
  - *Candidats JAL : 19 (de 18 à 20)* ↗
  - *Aspirants et Promotionnels Ligue : ABS*
  - *JAD : 10 (de 5 à 15)* ↘
  - *JAD Stagiaires : 9 (de 7 à 13)* ↘
  - *TJAD Stagiaires : 5,33 (de 2 à 12)* ↘

Tendance globale des résultats : ↘

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

STATISTIQUES – REPARTITION DU TOTAL DES POINTS

Moyenne
9,95 points sur 20

Médiane
10 points sur 20

Plage
0 – 20 points

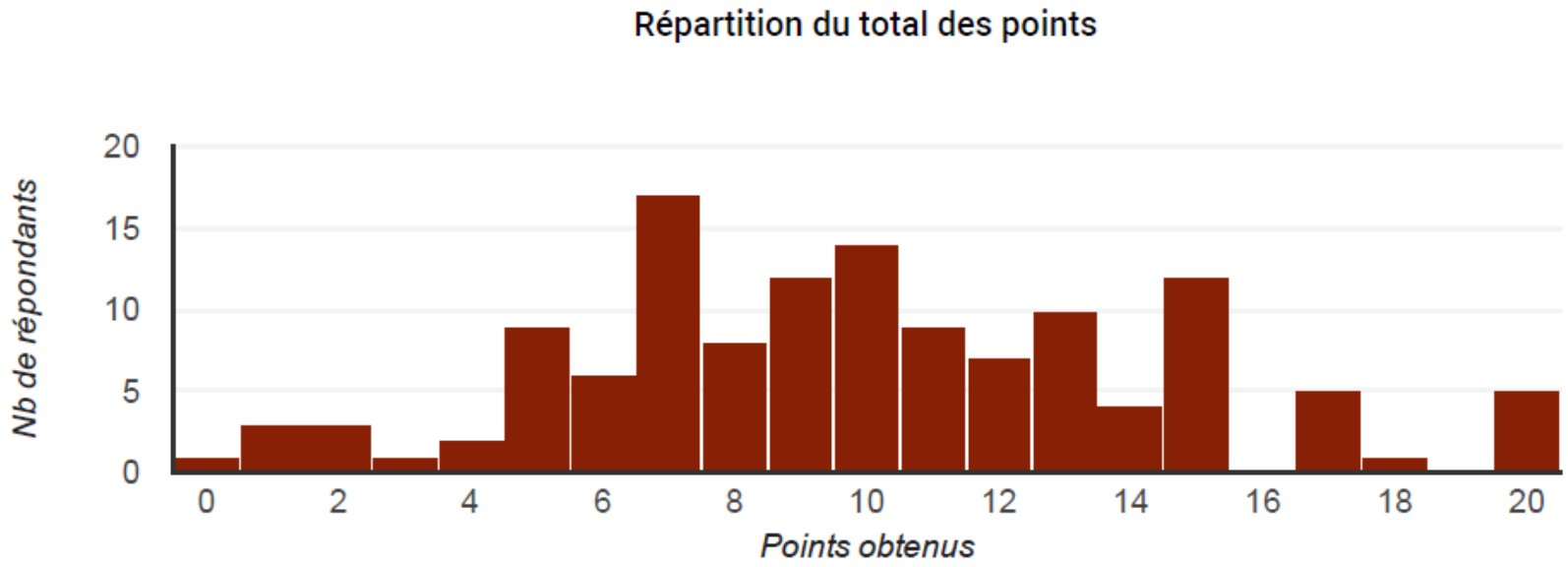

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

STATISTIQUES

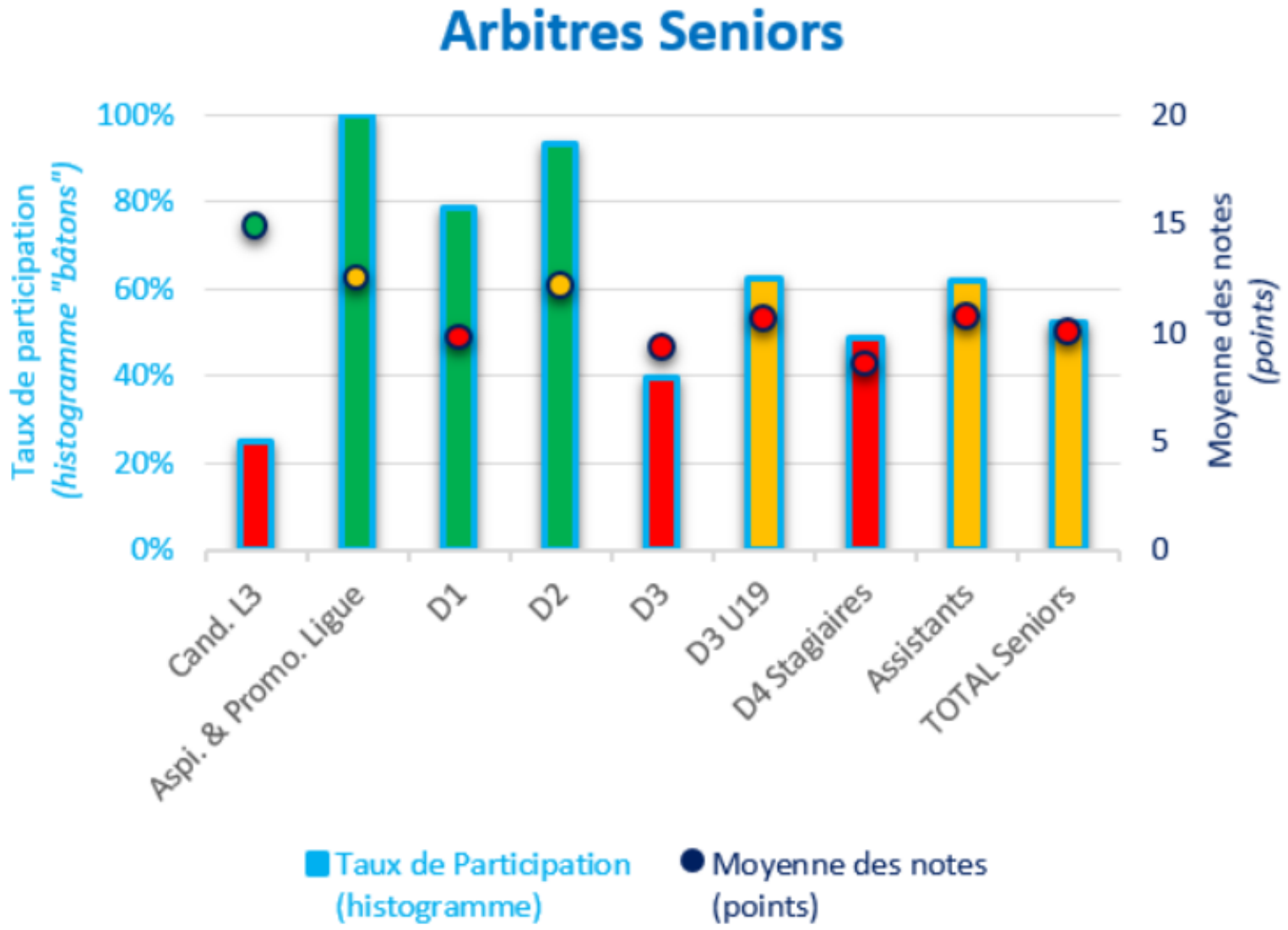

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

STATISTIQUES

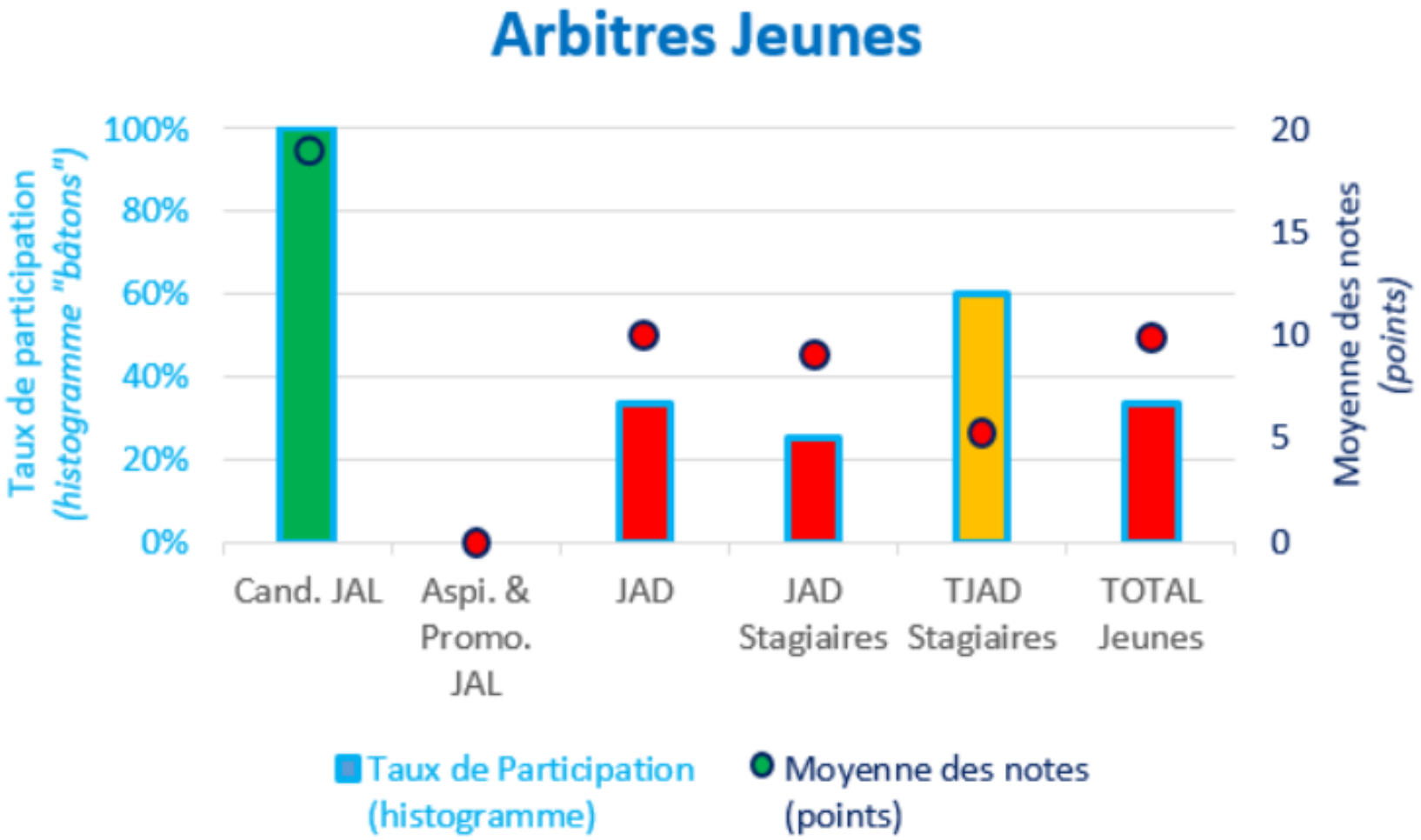

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

STATISTIQUES – REPARTITION DES NOTES

- **Nombre d'arbitres ayant :**
  - **Entre 17 et 20 = 11 arbitres**
  - **Entre 14 et 16 = 16 arbitres**
  - **Entre 10 et 13 = 40 arbitres**
  - **Entre 7 et 9 = 34 arbitres**
  - **Moins de 7 = 23 arbitres**

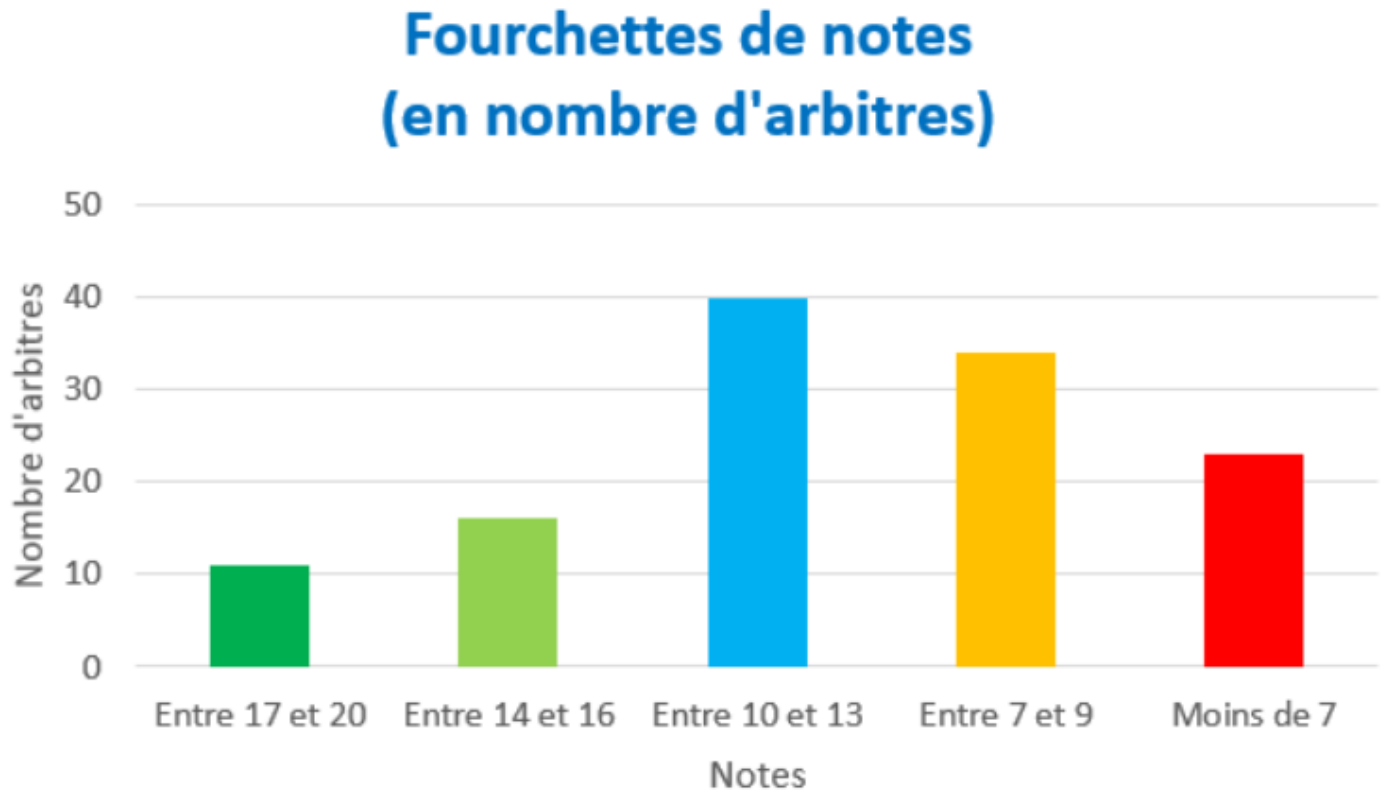

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

STATISTIQUES – FREQUENCE DES REPONSES SUR LA PERIODE

Nombre de réponses quotidiennes

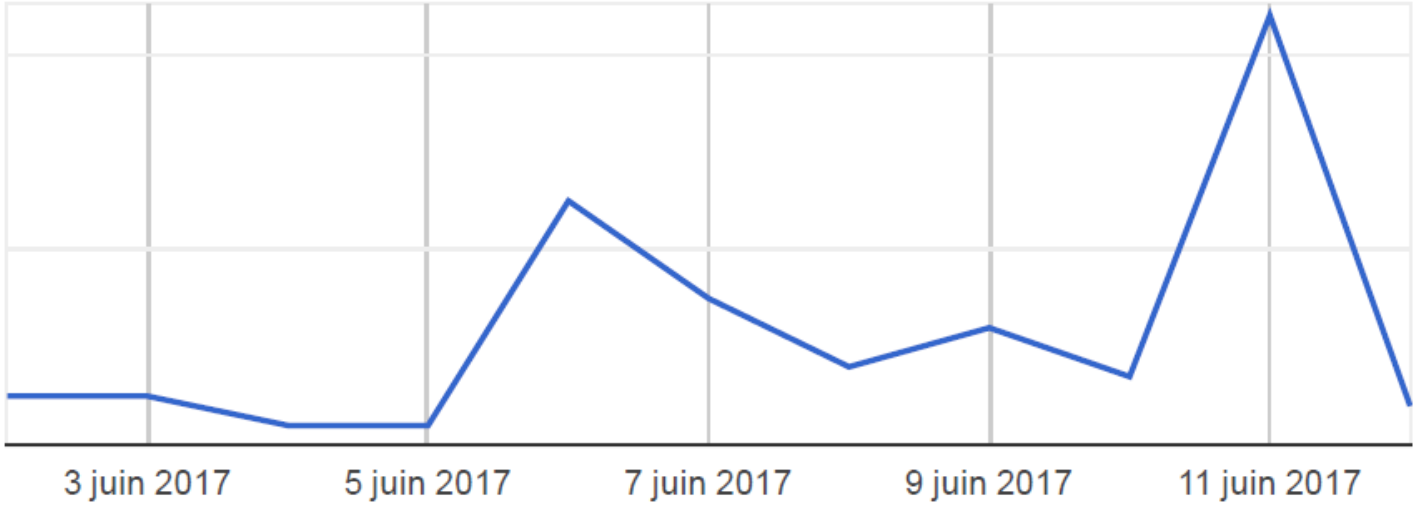

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

Catégorie	NOM Prénom	Note sur 20
Candidats L3	DOS SANTOS Florian	ABS
	FARKAS Léo	ABS
	FERNANDES Mathieu	15
	LE BLANC Camille	ABS
D1	ANAR AKDIM Kamel	5
	AUGUSTE Denis	11
	BESSAOUD Amar	11
	BOUAZIZ Djamel	ABS
	BRIOUA Mourad	7
	DJOUDER Mourad	15
	FERNANDES Carlos	13
	GRAND Martin	ABS
	HOCINE Halime	ABS
	KORBAA Farid	5
	MAREY Arnaud	17
	NASRI Riad	7
	SOUDANI Hamid	6
	ZEMZEMI Oualid	11
D2P	CHAARI Wajdi	15
D2	ARNAUD Vivien	15
	BOUSSOUF Mohamed	7
	CELIK Mourad	20
	GHARBI Aymen	15
	GIROUD Raphaël	14
	HAMILA Salem	9
	LALO Aboubaker	12
	MARTORANA Mario	13
	PARVEDY Thierry	10
	ROUSSILLON Alain	8
	SAINT ALBIN Laurent	15
	SULEK Ali	7
	THEVENIN Cyril	9
	TOUR Mickaël	ABS
	URBAIN Cédric	17

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

D3	ABDELMOULA Bechir	13
	AINOUCHE Mourad	11
	AIT ENNMER Hicham	ABS
	AKHARRAZ Brahim	ABS
	ANNABI Bassem	ABS
	ARSLANTAS Deniz	6
	AZOUZ Abdelbasset	4
	BARBIER Keller	ABS
	BARRAL Geoffrey	ABS
	BATELIER Mickaël	ABS
	BEDAR Nadir	8
	BEN MESSAOUD Bechir	ABS
	BERRABHA Abdelkader	ABS
	BINI Yao Abdoulaye	17
	BOUHRIDA Badr	ABS
	BRIOUA Noureddine	7
	CAPIZZI François	10
	CARRERE Stéphane	15
	CHAOUACHI Lassaad	ABS
	CHARTRON Steven	ABS
	COIMBRA José	5
	CORNU Royald	5
	COUDER Gérard	ABS
	CROUZET Frédéric	9
	DESPIERRE-CORPORON Christophe	6
	DUFOUR Joel	ABS
	ECHINE Anis	ABS
	EL FASKAOUI Fahd	ABS
	FARES Mourad	7
	FERREIRA Georges	ABS

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

D3	GAGGERO Raphaël	ABS
	GEORGY Jérome	3
	GHAFIRI Abdelhak	ABS
	GHRIEB Hakim	12
	GINET Guillaume	ABS
	GIROUD Mickaël	13
	GONCALVES José Manuel	ABS
	GUADAGNINO Lucie	ABS
	GUELLOUT Boubaker	ABS
	GUIGON Florian	17
	GZADRI Mejdi	ABS
	HAGLI Georges	20
	HAMOU Hamed	9
	JALLAMION Olivier	6
	KHOUAJA Tahar	13
	KHOUAS Abdelfettah	ABS
	LANGLOIS Jérôme	ABS
	LARABI Abdelkader	ABS
	LEROUX Steve	1
	LEVYN David	ABS
	LEVYN Didier	5
	LHUILLIER Ludovic	ABS
	MALITE Jean-Paul	ABS
	MANSEUR ZADWORNY Aurélien	ABS
	MARTINEZ Jordan	ABS
	MERIAH Karim	ABS
	MILIANI Hafed	ABS
	MOUELLEF Yliès	ABS
	MSAOUI Karim	ABS
	NDAO Pape Mor	9

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

D3	NIBBIO Mickaël	8
	NIBBIO René	9
	NOUIRA Mazen	ABS
	PAILLEUX David	ABS
	PASCAUD Ludovic	ABS
	PEIREIRA Emerik	ABS
	PITOU Willy	ABS
	PUGNOT Pierre-Nicolas	ABS
	RENAUD Mickaël	13
	SAINT FORT Robert-Marry	ABS
	SALVATORE Jérémie	ABS
	SEGURA Romain	ABS
	SEIGLE Patrice	ABS
	SHAIEK Wissem	9
	SLAIMI Nassim	ABS
	SORI Timothée	13
	STRAPPAZZON Grégory	ABS
	TEPPOZ Anthony	12
	THOMET Jean	10
	TOUITOU Mourad	ABS
	TREVISAN Ludovic	7
	TROUILLOUD David	ABS
	VAZ Fernando Luis	5
	VIVIER Pascal	9
	YUKSEL Ferdinand	ABS
	ZANTOKO Paulo	ABS

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

D3 U19	CHAUVIN Maxime	ABS
	CORBEL Séverin	7
	CUSANNO Stéphane	20
	GARNIER Rodolphe	ABS
	MARGUET Florian	10
	MASIA Patrice	11
	PLATEL Yoann	5
	TOFFA Johann	ABS
D4P Stagiaires	PIACENTILE Rémy	10

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

D4 Stagiaires	AREGUIAN Pascal	4
	AYARI Adel	ABS
	BERNARD BRET Philippe	12
	BESSET Julien	ABS
	BLANCHARD Christophe	ABS
	BOUGUELMOUNA Abdelmadjid	ABS
	BOURBIA Ramzi	ABS
	BOUTELDJA Amine	ABS
	BOUZOUZOU Hazid	17
	BREDEL Stephen	10
	CHEHAL Nour Edine	ABS
	CUCHE Cyril	ABS
	DAPPEL Didier	ABS
	EL AKRICHE Bechir	14
	FEBUSSE Florian	ABS
	FERKANE Ahmed	11
	GADOUM Mohamed Yassine	ABS
	GUILLOT Farah	11
	HERNANDEZ Armand	2
	KEITA Ibrahima	10
	LATIRIS Jamal	1
	LOURO Mickaël	7
	MARTEN Alexandre	10
	MERICHE Mohamed	ABS
	NASRI Ahmed	10
	NEMIR Sofien	ABS
	NIGHOUD Redouane	ABS
	NOBILE Anthony	7
	PILLITTERI Kévin	12
	SAIDIA Kamel	ABS
	SEHAYEK Hedi	7
	TOPLEK Rafet	ABS
	TOUZEL Xavier	ABS
	ZAMBITO Julien	ABS
	ZIEGLER Boris	1

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

Assistants	AKIN Yunus	8
	AKUYREK Mustafa	10
	AMARI Abdelkader	15
	BAILLET Alain	ABS
	BEDJAIT Abdelhafid	ABS
	BOIS Pierre-Yves	15
	BOUJA Najib	ABS
	CHAARI Hassen	12
	COBAN Huseyin	9
	CORBEL Séverin	7
	FIARD Eric	11
	GIRARD VEYRET Norbert	ABS
	GRASSI Mathieu	ABS
	MAURIES Pierre	ABS
	MERIMI Benyoubka	ABS
	MILED Faycal	14
	NAVARRO Thierry	ABS
	OMIR Fouad	6
	PARVEDY Thierry	10
	SARPKAYA Muharrem	8
	TOUBAL Lassan	15

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

Candidats JAL	PETERLE Bastien	18
	ARFAOUI Hedi	20
Aspirant JAL	MOLLIER Théo	ABS

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

JAD	AMIRECHE Safieddine	ABS
	ANNE Angelika	ABS
	ANNE Thierry	5
	BALTI Aykhel	ABS
	BAYLE Maxence	ABS
	BONAVERO Alex	13
	BOZLAK Kévin	13
	BRUNO Jérémie	ABS
	CHERKAOUI EL BARAKA Hossam	6
	CLEMENT Sylvain	10
	CLERC Marvin	ABS
	DARBON PEILLON RUECA William	ABS
	DJEGHDIR Mehdi	ABS
	DUFOUR Steven	ABS
	DURSUN Ayhan	ABS
	EL BOUR Sofiane	8
	GERACI Keddy	7
	ISSAD Adem	ABS
	GERARD Maxence	ABS
	GUAGENTI Joseph	ABS
	LAMBERT Jessica	ABS
	LOCOGE Benoit	ABS
	LOUIS Pierrick	15
	MUSTO Robin	ABS
	OEUVRARD Louis	11
	PANICUCCI Gatien	ABS
	PAPILLON Alexis	ABS
	REY Corentin	8
	ROGEAT Quentin	ABS
	ROYANNEZ Thomas	ABS
	TOSUN Gokmen	ABS
	TOSUN Goksel	ABS
	TRAORE Ibrahima	ABS
	TREVISAN Axel	10
	VAILLANT Erwin	14
	ZERIFI Karim	ABS

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

JAD Stagiaires	ALBERTI Florian	ABS
	ARRAHMOUNI Adam	ABS
	AZIB Yousri	ABS
	BEN HADJ SALEM Elies	ABS
	BESSENAY Kylyann	ABS
	BILLEAUD Alexis	7
	BONNAIRE Valentin	7
	CHAIB-DRAA Malik	ABS
	CHELLOUG Sofian	ABS
	DARTOIS Vincent	ABS
	DOMINGUES MIRANDA Joao Emidio	ABS
	FRANçOIS Louise	ABS
	GARCIA Eymric	10
	GOUVERNEUR Quentin	ABS
	GUAGENTI Mickaël	ABS
	HADDAD Salem	ABS
	KEFS Aymene	ABS
	KHEDDAOUI Yacine	ABS
	KOCH Rémy	ABS
	LASSOUAD Souffiene	10
	MECHETTI Takieddine	ABS
	OUAGHLANI Rahyan	ABS
	PICARD Brice	13
	REZALI Noré	ABS
	SENOUSSI Tahar	ABS
	TRAORE Mamadou	ABS
	ZENCIRCI Ozcan	9
	ZULIN Clément	7

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

TJAD Stagiaires	BERNARD BRET Timothée	12
	CHARVET Antoine	ABS
	DROGUET Théo	ABS
	LEFEBVRE Kilian	2
	PASCAL SUISSE Théo	2
Futsal	GOSSE Mathias	ABS
	BEN HADJ SALEM Mohamed	ABS
	BENTALLAH Cherif	ABS
Ligue	BEGHIDJA Ryad	20
	TINTI Mickaël	15

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

*QUESTIONS GÉNÉRANT FRÉQUEMMENT DES ERREURS **

Bonnes réponses

Sur une action, un joueur de l'équipe A se blesse. L'arbitre laisse le jeu se poursuivre car son coéquipier le n°11A a toujours le ballon. Celui-ci est fauché par le n°4 de l'équipe B. L'arbitre siffle la faute et s'aperçoit que le n°11A est blessé. Les deux joueurs de l'équipe A nécessitent des soins, et l'arbitre fait rentrer les soigneurs. Suite à cela, le numéro 4 de l'équipe B conteste et reçoit un avertissement.	27/129
17ème minute de jeu. Un penalty est botté. Au moment où le ballon heurte le poteau, il explose et pénètre ensuite dans le but. Décision ?	46/129
Coup franc indirect pour l'équipe A. Il est frappé directement en direction du but adverse, et le gardien est lobé. Alors que personne n'a touché le ballon, le n°5 de l'équipe B vient volontairement détourner le ballon à l'aide de sa main, alors qu'il prenait la direction des filets. Le ballon sort en corner. Décision ?	60/129
Alors que la séance des tirs au but a commencé, l'équipe A joue à 8 et l'équipe B joue à 8 (chacune avec 1 gardien de but). Le gardien de l'équipe A se rend coupable d'un acte de brutalité sur un joueur de sa propre équipe. L'arbitre exclu le fautif de l'équipe A, cette dernière se retrouve à 7joueurs. A ce moment-là une panne d'électricité d'une durée de 46 minutes intervient sur le stade. Décision ?	58/129

** Questions présentant moins de 50% de bonnes réponses*

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

QUESTIONS, RÉPARTITION DES RÉPONSES & CORRIGÉS

En fin de première période, l'arbitre annonce 2 minutes de temps additionnel. A la 48ème minute de jeu, il siffle un penalty pour l'équipe A. Il se rend alors compte du temps et décide de siffler la mi-temps avant l'exécution du penalty, puis il rentre au vestiaire. A ce moment-là, son assistant 1 lui dit qu'il était obligé de faire tirer le penalty, comme le stipule le règlement. Décision ?

Retour sur le terrain avec les 2 équipes pour exécuter le penalty. Puis retourner au vestiaire pour la mi-temps.	**46**	35,7 %
Le penalty sera exécuté au tout début de la seconde période.	**1**	0,8 %
Il est trop tard pour revenir en arrière, le penalty ne peut plus être exécuté à partir du moment où la mi-temps est sifflée.	**16**	12,4 %
Il est trop tard pour revenir en arrière, le penalty ne pourra plus être exécuté car la mi-temps est sifflée et tous les acteurs (joueurs et arbitres) ont quitté le terrain.	**66**	51,2 %

LOI 5 *(Livre 2017 p82)*

L'arbitre peut revenir sur sa décision s'il est persuadé d'avoir commis une erreur, ou si son assistant lui fait remarquer, mais **à condition que :**

- **Le jeu n'ait pas repris après l'arrêt de jeu en question** (concerné par l'erreur), et que
- **L'arbitre n'ait pas sifflé la fin définitive du match** (coup de sifflet final), et que
- **L'arbitre soit encore sur le terrain au moment du constat** (même si les joueurs l'ont déjà quitté).

Ainsi, l'arbitre peut revenir sur sa décision alors qu'il vient de siffler la mi-temps, ou la fin du match mais qu'il faut avoir recours aux prolongations ou à la séance des tirs au but, à condition qu'il soit toujours sur le terrain.

Or, **ici, l'arbitre est rentré aux vestiaires** avec ses assistants. Donc, **bien qu'ayant commis une erreur manifeste puisqu'il devait prolonger la période pour l'exécution du penalty, il ne pourra pas revenir dessus** (ni le faire tirer en début de seconde période). Il devra **se contenter d'effectuer un rapport** précisant son erreur.

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

QUESTIONS, RÉPARTITION DES RÉPONSES & CORRIGÉS

Finale de coupe d'Isère U19. L'arbitre siffle la fin du match sur un score nul. De quelle manière les équipes vont-elles se départager ?

Prolongations (2*15 min), puis épreuve des Tirs au But s'il y a toujours égalité à la fin des prolongations	**26**	20,2 %
But en or, puis épreuve des Tirs au But si aucun but n'est marqué et qu'il y a toujours égalité à la fin des prolongations	**0**	0 %
Épreuve des Tirs au But directement, sans prolongations	**103**	79,8 %
Fin du match sur un score nul. La commission d'organisation décidera de la suite...	**0**	0 %

LOI 7 *(Livre 2017 p133 Précisions)*

Il n'y a **aucune prolongations sur toutes les compétitions de jeunes jusqu'à U19 et U19F inclus**. En cas d'égalité en fin de rencontre, lors d'une compétition jeunes nécessitant de départager les 2 équipes, il est **procédé directement à l'épreuve des tirs au but**.
Seules les compétitions seniors sont concernées par d'éventuelles prolongations.

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

QUESTIONS, RÉPARTITION DES RÉPONSES & CORRIGÉS

Sur une action, un joueur de l'équipe A se blesse. L'arbitre laisse le jeu se poursuivre car son coéquipier le n°11A a toujours le ballon. Celui-ci est fauché par le n°4 de l'équipe B. L'arbitre siffle la faute et s'aperçoit que le n°11A est blessé. Les deux joueurs de l'équipe A nécessitent des soins, et l'arbitre fait rentrer les soigneurs. Suite à cela, le numéro 4 de l'équipe B conteste et reçoit un avertissement.

Les 2 joueurs de l'équipe A pourront rester sur le terrain car un adversaire a reçu un avertissement, et à condition que les soins n'excèdent pas 30 secondes	**27**	20,9 %
Seul le n°11 de l'équipe A pourra rester sur le terrain, si les soins n'excèdent pas 30 secondes, car c'est le n°4B qui avait commis la faute et il a été averti	**42**	32,6 %
Les 2 joueurs de l'équipe A pourront rester sur le terrain si les soins s'effectuent rapidement pour les deux	**33**	25,6 %
Les 2 joueurs de l'équipe A devront quitter le terrain avec le soigneur dans tous les cas.	**27**	20,9 %

LOI 5 *(Livre 2017 p84 Blessures + Q3.06 p144 ; Livret IFAB 2017 p66 §2)*

La règle autorise les **2 coéquipiers à être soignés sur le terrain, uniquement lorsqu'il y a eu collision** entre eu. Or ici, il s'agit de **2 blessures sur 2 actions distinctes**, donc les 2 devront **quitter le terrain pour être soignés**, et devront demander **l'autorisation de l'arbitre pour revenir**. De plus, les Lois du Jeu indiquent qu'un blessé peut être soigné sur le terrain et reprendre le jeu immédiatement, dans le cas où le **fautif est sanctionné d'un carton pour la faute commise, et que les soins sont effectués rapidement** (25 secondes maxi). Or **ici, il est sanctionné pour contestation et non pas pour la faute commise.** Donc cette règle ne s'applique pas.

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

QUESTIONS, RÉPARTITION DES RÉPONSES & CORRIGÉS

L'équipe A part en contre-attaque et lance son n°12 en position de hors-jeu dans la profondeur. Le n°5 de l'équipe B, bien placé à une quinzaine de mètres du n°12 adverse, s'apprête alors à récupérer le ballon sans aucun problème, quand tout à coup il manque son contrôle. Sur ce geste manqué, le ballon est dévié et parvient au n°12. Décision ?

Pas de Hors-jeu l'arbitre laisse jouer.	**82**	63,6 %
Hors-jeu pour avoir tiré un avantage de sa position	**37**	28,7 %
Hors-jeu pour avoir interféré avec un adversaire	**4**	3,1 %
Hors-jeu pour être intervenu dans le jeu	**6**	4,7 %

LOI 11 *(Livre 2017 p175 + Q8,02 p186 ; Questions-Réponses DTA L11/§2/Q1 et Q3 ; Livret IFAB p96 §2 ;)*

La loi 11 indique qu'un joueur en position de HJ qui reçoit un **ballon joué délibérément par un adversaire** (à l'exclusion d'un ballon repoussé sur un tir par un adversaire sa ligne) n'est pas considéré comme tirant un quelconque avantage de sa position ; il ne sera donc **pas sanctionné HJ**. Ce n'est pas la même chose si le ballon rebondit sur un adversaire qui ne cherchait pas à jouer le ballon : le rebond est involontaire.
Ici, il **manque son contrôle par sa propre maladresse** alors que **son action est volontaire**. Il **remet donc en jeu l'attaquant** qui ne doit **pas être sanctionné HJ**.

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

QUESTIONS, RÉPARTITION DES RÉPONSES & CORRIGÉS

Un attaquant s'en va seul défier le gardien adverse et rentre dans la surface. Le gardien plonge dans ses pieds et tente de récupérer le ballon mais, dans sa sortie, il déséquilibre son adversaire qui s'écroule dans la surface alors qu'il s'apprêtait à marquer seul à 12 m face au but vide. Décision ?

AVT au gardien pour CAS, Penalty	**76**	58,9 %
EXC du gardien pour faute grossière, Penalty	**5**	3,9 %
Aucun AVT ni EXC pour le gardien, Penalty	**7**	5,4 %
EXC du gardien pour avoir annihilé une occasion de but manifeste d'un adversaire se dirigeant vers le but en commettant une faute passible d'un coup franc ou d'un penalty, Penalty	**41**	31,8 %

<u>LOI 12</u> *(Livre 2017 p203 + Q9.01 p223 + Q9.09 p227 ; Livret IFAB p106 ; Questions-Réponses DTA L12/§5/Q4)*

Un joueur doit être exclu s'il empêche l'équipe adverse de marquer ou annihile une occasion de but manifeste en commettant une faute. **La double peine existe toujours dans certains cas**, même si elle a en partie été modifiée pour les fautes qui ont lieu dans la surface de réparation : à savoir, le fautif sera toujours exclu s'il commet la faute dans sa surface :

- En poussant, tenant ou tirant l'adversaire (PTT), ou
- En n'essayant pas de jouer le ballon ou en n'ayant aucune chance de le faire, ou
- Cette faute était quoi qu'il en soit passible d'un carton rouge indépendamment de l'endroit où elle a eu lieu (par exemple : faute grossière, acte de brutalité…)

Dans la situation présente, **le gardien cherche à capter le ballon en plongeant dans les pieds** de l'attaquant, mais malencontreusement, rate le ballon et fait chuter l'adversaire. Il ne sera donc **pas exclu**, malgré le fait qu'il détruise une occasion nette de but, mais sera **toutefois averti (carton jaune) pour comportement antisportif.**

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

QUESTIONS, RÉPARTITION DES RÉPONSES & CORRIGÉS

17ème minute de jeu. Un penalty est botté. Au moment où le ballon heurte le poteau, il explose et pénètre ensuite dans le but. Décision ?

But accordé, Coup d'Envoi	**26**	20,2 %
But refusé, Balle A Terre où le ballon est devenu défectueux	**18**	14 %
But refusé, Balle A Terre sur la ligne de la surface de but parallèle à la ligne de but à l'endroit le plus proche d'où le ballon est devenu défectueux	**46**	35,7 %
But refusé, Penalty à recommencer	**39**	30,2 %

LOIS 2 & 14 *(Livre 2017 p33 + Q3.02 p35 ; Questions-Réponses DTA L14/§2/Q1 ; Livret IFAB 2017 p44)*

Un but ne peut **pas être accordé alors que le ballon n'était pas conforme à la Loi 2 au moment où il a pénétré dans le but.** Le but sera donc **refusé**.
Le ballon ayant **touché le poteau**, un montant ou le gardien **avant d'éclater (ou au même moment),** le penalty est considéré comme ayant été **pleinement exécuté** (on parlait jusqu'alors de « **plein effet** »). Dans ce cas, le penalty ne sera **pas à refaire**, et le jeu reprendra par une **Balle à Terre**.
Une **Balle à Terre ne peut en aucun cas être exécutée dans une surface de but** (**Circonstances Particulières de la Procédure de la Loi 8**) : si le ballon se situait dans une surface de but lorsqu'il est devenu défectueux, alors la Balle à Terre sera effectuée **sur la ligne de la surface de but parallèle à la ligne de but au point le plus proche d'où le ballon a éclaté.**

QUESTIONS, RÉPARTITION DES RÉPONSES & CORRIGÉS

L'arbitre peut-il porter des bijoux ?

Oui, car il n'est pas joueur. Seuls les joueurs ont interdiction de porter des bijoux.	**0**	0 %
Oui, mais uniquement si ces derniers sont strappés ou protégés.	**3**	2,3 %
Non, il est soumis au même règlement que les joueurs. Seule l'alliance strappée ou protégée est autorisée en Ligue et District.	**124**	96,1 %
Oui, s'ils ne sont pas dangereux (ex : bracelet en tissu).	**2**	1,6 %

LOI 5 *(Livre 2017 p85 ; Livret IFAB 2017 p65)*

Les arbitres n'ont pas l'autorisation de porter des bijoux ou tout autre équipement électronique ; à l'exception des montres, équipements de communication (drapeaux bips, micro-oreillettes…), systèmes de suivi et d'évaluation des performances ou autres équipements d'évaluation physique (cardio-fréquencemètre, GPS…).

Seule l'alliance strappée ou protégée est autorisée en compétitions Ligue et District.

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

QUESTIONS, RÉPARTITION DES RÉPONSES & CORRIGÉS

Coup franc indirect pour l'équipe A. Il est frappé directement en direction du but adverse, et le gardien est lobé. Alors que personne n'a touché le ballon, le n°5 de l'équipe B vient volontairement détourner le ballon à l'aide de sa main, alors qu'il prenait la direction des filets. Le ballon sort en corner. Décision ?

AVT pour CAS au n°5, Penalty	**60**	46,5 %
EXC du n°5 pour avoir annihilé une occasion de but manifeste d'un adversaire un touchant délibérément le ballon de la main, Penalty	**50**	38,8 %
Aucun AVT ni EXC, Penalty	**4**	3,1 %
AVT pour CAS au n°5, CFI à l'endroit de la main	**2**	1,6 %
AVT pour CAS au n°5, Corner	**5**	3,9 %
Aucun AVT ni EXC, Corner	**0**	0 %
Aucun AVT ni EXC, CFI à retirer	**1**	0,8 %
AVT pour CAS au n°5, CFI à retirer	**7**	5,4 %

LOI 12 *(Livre 2017 Q9.14 p228)*

Un but ne peut **pas être marqué directement sur CFI**, donc dans cette situation, **si le but avait été marqué directement, il n'aurait pas été accordé**. Ainsi, puisque le but n'aurait pas été accordé, **on ne peut pas dire que le défenseur qui détourne le ballon de la main alors qu'il prenait le chemin des filets, a anéanti une occasion manifeste de but**.
Cependant, **son geste (main volontaire sur une action prometteuse) reste sanctionnable** car il constitue un **comportement antisportif**.
Le jeu reprendra par un **penalty** suite à cette faute de **main volontaire**.

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

QUESTIONS, RÉPARTITION DES RÉPONSES & CORRIGÉS

Alors que la séance des tirs au but a commencé, l'équipe A joue à 8 et l'équipe B joue à 8 (chacune avec 1 gardien de but). Le gardien de l'équipe A se rend coupable d'un acte de brutalité sur un joueur de sa propre équipe. L'arbitre exclu le fautif de l'équipe A, cette dernière se retrouve à 7 joueurs. A ce moment-là une panne d'électricité d'une durée de 46 minutes intervient sur le stade. Décision ?

Un match ne peut se dérouler si l'une des 2 équipes compte moins de 8 joueurs. L'équipe A étant à 7, fin du match. Rapport	**26**	20,2 %
L'épreuve des tirs au but ne faisant pas partie du match, il n'y a pas de nombre minimum de joueurs requis pour celle-ci, ni de durée maximale d'interruption. La séance se poursuit donc après que l'équipe B ait égalisé son nombre de joueurs. Rapport.	**58**	45 %
L'épreuve des tirs au but ne faisant pas partie du match, il n'y a pas de nombre minimum de joueurs requis pour celle-ci, ni de durée maximale d'interruption. La séance se poursuit donc à 7 contre 8. Rapport.	**12**	9,3 %
La panne d'électricité ayant duré plus de 45 minutes, le match sera définitivement arrêté. Rapport	**33**	25,6 %

LOI 10 *(Livre 2017 Q7.04 p167 + Q8.04 p18 + Q8.10 p169) Question déjà posée lors du Questionnaire n°1*
Il n'y a **pas de nombre minimum de joueurs pour la séance des TAB**, car celle-ci est **indépendante du match**, celle-ci pourrait même se faire à 1 contre 1. Le nombre minimal des 8 joueurs imposé en France, ne concerne que le match en lui-même, et non pas la séance des TAB. De plus, il n'y a **pas non plus de durée maximale d'interruption lors de la séance des TAB**. Celle-ci étant laissée **à l'appréciation de l'arbitre** (qui devra prendre en compte la possibilité de mener la séance à son terme).
Concernant la séance des TAB, il faut **toujours égaliser le nombre de participants dans chaque équipe, quelles que soient les raisons (joueur exclu, blessé, absent…), et quel que soit le moment (avant ou pendant la séance).**

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

QUESTIONS, RÉPARTITION DES RÉPONSES & CORRIGÉS

L'arbitre peut-il revenir sur une décision ?

Oui, à tout moment, s'il pense avoir commis une erreur.	**9**	7 %
Non jamais, à partir du moment où une décision est prise il est impossible de revenir en arrière.	**4**	3,1 %
Oui, s'il est persuadé de s'être trompé ou après avoir consulté l'un des ses assistants officiels, sauf si le jeu a déjà repris, ou si le match est terminé	**39**	30,2 %
Oui, s'il est persuadé de s'être trompé ou après avoir consulté l'un des ses assistants officiels, sauf si le jeu a déjà repris, ou s'il a déjà quitté le terrain après avoir sifflé la mi-temps ou la fin du match, ou si le match est terminé	**74**	57,4 %
Oui, mais uniquement après une réserve technique qu'il juge fondée, ou après intervention de son arbitre assistant officiel qui lui indique qu'il a commis une erreur	**3**	2,3¨%

LOI 5 *(Livre 2017 p82)*

Voir Question n°1

FORMATION CONTINUE – QUESTIONNAIRE n°3

SOURCES DES QUESTIONS

Vous pouvez trouver les règles et réponses aux questions d'arbitrage dans différentes sources :

- Le **Livre « Le Football et ses Règles »** (**Edition 2017** bien sûr, car les Lois du Jeu changent chaque année, donc les anciens livres ne sont plus à jour)
  - **ATTENTION…ces supports ont été réactualisés en Juillet 2017…le nouveau livre des Lois du Jeu Edition 2018 est disponible au District (prix 28€)**
- Le **Livret des Lois du Jeu de l'IFAB** (**Edition 2017**) (accessible depuis le début de saison sur le site du District rubrique Arbitrage et Documents, sur le site de la FFF et sur le site de l'IFAB).
  - **ATTENTION…ces supports ont été réactualisés en Juillet 2017…la nouvelle version 2017/2018 est désormais accessible sur le site du DIF, rubrique Arbitrage > Docs Arbitre (les références citées dans la correction des questionnaires de formation continue n°1, 2 et 3 concernent le livret 2016/2017).**
- Les **Questions-Réponses de la Section Lois du Jeu de la DTA (Juillet 2016)** (accessibles sur le site de la FFF, rubrique Arbitrage, puis Textes).
  - **ATTENTION…ces supports ont été réactualisés en Juillet 2017 : https://www.fff.fr/articles/arbitrer/textes/arbitrage-lois-du-jeu/details-articles/2403-270167-larbitre-et-la-reglementation**
- Le **Livret « L'Arbitre et la Règlementation » de la Section Lois du jeu de la DTA (Juillet 2016)** (accessible sur le site de la FFF, rubrique Arbitrage, puis Textes).
  - **ATTENTION…ces supports ont été réactualisés en Juillet 2017 : https://www.fff.fr/articles/arbitrer/textes/arbitrage-lois-du-jeu/details-articles/2407-270168-les-questions-reponses-2016**

SOURCES DES QUESTIONS

D'autres sources, pour « aller plus loin » :

- Les **annales d'examens FFF** (accessibles sur le site de la FFF). Voici le lien : https://www.fff.fr/articles/arbitrer/reglementation-de-l-arbitrage/arbitrage-lois-du-jeu/details-articles/445-71705-examens-federaux-les-annales

- Les **Procès-Verbaux de la Section Lois du Jeu de la DTA** (accessibles sur le site de la FFF). Voici le lien : https://www.fff.fr/official-report/la-fff/proces-verbaux/saison-2016-2017/les-commissions-de-developpement-2016-2017/de-la-competence-du-comite-executif-2016-2017/details/173308-579522-commission-federale-des-arbitres-lois-du-jeu-reclamations-appels?mode=pdf

- Les divers **Règlements des Compétitions :**
  - **District Isère :** http://isere.fff.fr/cg/8602/www/district/publications/index.shtml
  - **Ligue Rhône-Alpes :** http://rhone-alpes.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2390000/2000/160912173445_reglements_lraf.pdf
  - **FFF :** https://www.fff.fr/la-fff/tous-les-statuts-et-reglements/statuts

MERCI !

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

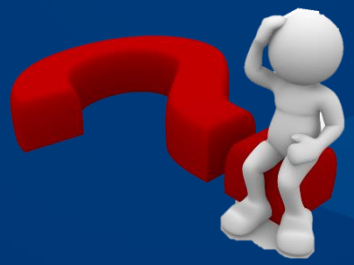

Le CTDA est à votre disposition pour tout renseignement ou question.

nicolas.brotons@isere.fff.fr
06 95 14 29 38